

**Compte rendu de la réunion ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL  
du 12 avril 2017 à 19 heures**

**Président :** Monsieur DESCHIZEAUX Jean-Claude, Maire.

**Présents :** BAILLE Laetitia, BERNARD Arlette, CHMARA Patricia, DAVIDIAN Philippe, DESCHIZEAUX Jean-Claude, GUILLOT Rémy, KWAS MOREIRA Stéphanie, LAGRANGE Robert, MAUPPIN Yoann, MEUNIER Stéphane, PERRIER Ghislaine, VILLARDIER Paula.

**Excusé :** ROUSSET Alexandre (pouvoir à CHMARA Patricia).

**Absents :** BOISSON Michel, LOBJOIE Delphine.

**Secrétaire de séance :** DAVIDIAN Philippe.

-+---+

**Vote des taux d'imposition 2017**

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les taux d'imposition 2017 de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières (taux inchangés par rapport à 2016) soit :

- Taxe d'habitation : 12,91 %
- Taxe foncière sur le bâti : 15,70 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 36,94 %

**Vote du budget primitif 2017**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement :

**- Section de fonctionnement :**

Dépenses : 632 910,00 euros

Recettes : 632 910,00 euros

**- Section d'investissement :**

Dépenses : 179 429,00 euros

Recettes : 179 429,00 euros

Le Conseil Municipal :

- fixe le montant des frais de fournitures scolaires alloué à l'école (42 € par élève).
- décide de verser une subvention aux organismes suivants : Caisse d'Allocations Familiales (fonds de solidarité logement) : 374,40 € - Prévention routière : 50 € - RASED : 80 €.
- décide de reconduire la participation de la commune aux frais de fournitures scolaires versée aux familles de Montceaux dont les enfants seront scolarisés au collège de Montceaux en 2017/2018, soit une participation de 50 %.

**Divers :**

Le Conseil Municipal :

- est informé :

- . que Monsieur PERRET Jean-Marc, agent technique, ne souhaite pas renouveler son contrat de travail qui se termine le 14 avril 2017. Un agent contractuel sera recruté pour 25 heures par semaine.
- . que le Téléthon organisé cette année par la commune de Montceaux aura lieu le vendredi 08 décembre et non le 01 décembre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mercredi 26 avril 2017 à 20 heures 30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire, déclare la réunion close.

La séance est levée à dix neuf heures trente minutes.

Le Maire  
Jean-Claude DESCHIZEAU

